

Bilan gaz à effet de serre 2015 L'Oréal

Depuis 2007, un Bilan gaz à effet de serre (Bilan GES) est réalisé pour l'ensemble des activités du Groupe L'Oréal. Ce Bilan est établi conformément aux règles du *GHG Protocol*, reconnues internationalement.

En 2016, le Groupe a réactualisé le calcul de son empreinte carbone portant sur l'activité 2015. L'étude montre que l'étape la plus impactante en termes d'émissions de gaz à effet de serre est la phase d'utilisation, chez le consommateur, lorsque ce dernier utilise de l'eau chaude. Elles représentent 55 % de la totalité des émissions liées à l'activité du Groupe.

Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)

Les émissions directes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation de gaz et de fioul de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques pour chaque source d'énergie (gaz naturel, fioul), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent (recommandé par le *GHG Protocol*).

Le total de ces émissions est de 67 316 tonnes équivalent CO₂ (TeqCO₂).

Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2 Market Based)

Les émissions indirectes de gaz à effet de serre de L'Oréal proviennent de la consommation d'électricité et d'énergie fournies par les réseaux de chaleur de l'ensemble des sites du Groupe (production, distribution, administration et recherche).

Les calculs sont fondés sur des données spécifiques :

- pour chaque source d'énergie (vapeur, électricité, réseau de chaleur), L'Oréal multiplie la consommation énergétique par le facteur d'émission pertinent ;

- pour l'électricité, le Groupe utilise le facteur d'émission du fournisseur local, si celui-ci est disponible. Dans le cas contraire, il applique le dernier facteur fourni par l'Agence internationale de l'énergie ;

- pour la vapeur et les réseaux de chaleur, le Groupe utilise le facteur d'émission donné par les fournisseurs.

Le total de ces émissions est de 132 018 TeqCO₂.

Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 3)

Les quantités d'émissions de CO₂ des différents postes du Scope 3 sont de 7 720 milliers de tonnes équivalent CO₂ et se décomposent comme suit :

En amont :

1. Produits et services achetés : 1 759 kilotonnes (kt)
 2. Biens d'équipement : 89 kt
 3. Activités impliquant une consommation de combustible ou d'énergie (celles qui ne sont pas incluses dans les émissions des Scopes 1 et 2) : 23 kt
 4. Transport et distribution en amont : 124 kt
 5. Déchets générés par les sites : 87 kt
 6. Déplacements professionnels : 394 kt
 7. Déplacements domicile-travail des salariés : 115 kt
 8. Actifs loués en amont : 0 kt
- Autres émissions en amont : 11 kt

En aval :

9. Transport et distribution en aval : 289 kt
 10. Traitement des produits vendus : 0 kt
 11. Utilisation des produits vendus : 4 230 kt
 12. Traitement des produits vendus en fin de vie : 420 kt
 13. Actifs loués en aval : 0 kt
 14. Franchises : 58 kt
 15. Investissements : 97 kt
- Autres émissions : 20 kt (activité de Chimex, qui a fait son propre Bilan GES)



Les estimations des quantités de CO₂ sont réalisées avec des facteurs d'émission qui intègrent tous les gaz à effet de serre.

Les émissions biogéniques de CO₂ sont de 112 730 TeqCO₂. Elles correspondent aux émissions d'une installation de biométhanisation utilisant des déchets organiques pour fournir les énergies (électricité et chaleur) utilisées par l'usine de Belgique (12 375 TeqCO₂), aux émissions liées à la consommation de bois dans plusieurs sites (11 431 TeqCO₂) et aux émissions biogéniques de la dégradation des produits rejetés par leurs utilisateurs (88 924 TeqCO₂).

Les facteurs d'émission employés sont issus de bases de données (Agence internationale de l'énergie, Ecoinvent, Association Bilan Carbone).

Concernant l'utilisation des produits, certaines marques, comme Armani, Biotherm, Garnier ou Matrix, sensibilisent leurs clients à la nécessité de préserver l'eau, aux écogestes permettant de réduire leur consommation d'eau chaude ou aux gestes de tri dans la salle de bains.

Estimation des principales catégories pour 2016 :

- Produits et services achetés : 1 897 kt
- Déplacements professionnels : 382 kt
- Transport et distribution en aval : 310 kt
- Utilisation des produits vendus : 4 267 kt
- Traitement des produits vendus en fin de vie : 437 kt

SHARING BEAUTY WITH ALL

LES QUATRE PILIERS DU PROGRAMME

La stratégie bas carbone de L'Oréal est au cœur de son programme de développement durable, *Sharing Beauty With All*, lancé en 2013. Intégré à l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe, ce programme repose sur quatre piliers :

- Innover durablement, pour réduire l'empreinte environnementale des produits et des formules ;
- Produire durablement, pour réduire l'empreinte environnementale des usines et des centres de distribution, en particulier leur empreinte carbone ;
- Consommer durablement, pour offrir aux consommateurs la possibilité de faire des choix de consommation durable ;
- Partager notre croissance avec les parties prenantes internes et externes (communautés, fournisseurs et salariés).

Pour en savoir plus :

- www.sharingbeautywithall.loreal.fr
- @LOrealCommitted ●